



AIN

La commune d'Ambérieux-en-Dombes recrute pour son service de police
Un(e) policier(ère) municipal(e) et agent polyvalent

L'agent de police municipale exerce des missions de prévention et de surveillance du bon ordre et de la tranquillité publique, il assure également une relation de proximité avec la population. Il/elle est également polyvalent afin de renforcer l'équipe du service technique.

Activités et tâches :

1. Police municipale (70%)

- Surveillance et prévention :
 - Vérifier l'application des règles de sécurité, la tranquillité à l'ordre public, la protection des milieux naturels ;
 - Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur ;
 - Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du maire ;
 - Alerter l'autorité territoriale d'un risque relatif à la sécurité et à l'ordre public ;
 - Prendre des mesures pour veiller à la sécurité des personnes, des biens et au maintien de l'ordre public ;
 - Assurer la capture et la mise en fourrière des animaux dangereux ou errants.
- Rechercher et constater des infractions relevant de la police rurale et des pouvoirs de police du maire :
 - Rechercher des renseignements ;
 - Relever, qualifier et faire cesser les infractions ;
 - Se coordonner avec les autres intervenants de la sécurité dans la gestion d'une situation.
- Surveillance des opérations et vacations funéraires
- Receveur placier :
 - Placement des commerçants dans le périmètre du marché ou des commerçants passagers ;
 - Régisseur du marché (réception des droits de place, gestion de caisse et dépôt en trésorerie)

2. Service technique (30%)

- Préparation des fêtes et cérémonie, communication communale :
 - Affichage et distribution de la communication communale ;
 - Manipulation des différents matériels (barrières, chaises, etc) ;
 - Monter et entretenir les pavoisements.
- Entretien de la voirie communale

- Entretien et valorisation des espaces verts et espaces naturels
- Réalisation de petits travaux de maintenance de premier niveau des bâtiments
- Entretien courant des matériels, engins et du local technique

Compétences techniques requises :

- De préférence être titulaire du concours et de la formation initiale obligatoire.
- De préférence avoir l'agrément du procureur de la république et être assermenté.
- Connaître l'environnement des collectivités territoriales et le fonctionnement
- Connaître le cadre juridique de l'exercice de ses compétences, notamment les notions de base de droit pénal et de procédure pénale
- Connaître les modalités d'exercice des compétences au regard des dispositions contenues dans le code des communes, le code rural, le code forestier, le code de la route, le code des débits de boisson
- Connaître les modalités d'exercice des compétences pour l'application du droit de l'environnement et des règles sanitaires ainsi que la législation funéraire
- Connaître les techniques du bâtiment second œuvre, d'entretien des espaces verts

Compétences relationnelles requises :

- Savoir organiser son temps
- Être polyvalent
- Être discret, courtois
- Être autonome et réactif
- Savoir travailler en équipe
- Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve
- Grande disponibilité
- Sens du service public
-

Conditions d'exercice :

- Temps de travail : 17h30 (évoluable)
- Traitement indiciaire, régime indemnitaire
- Poste à pourvoir au 3 janvier 2022

Renseignement auprès de :

Mme Cécile GEGOUT – secrétaire générale
04 74 00 84 15

Candidatures à adresser au plus tard le 30 septembre 2021

Par courrier : Mairie 289 rue Gombette 01330 Ambérieux-en-Dombes

Par mail : mairie@amberieux-en-dombes.fr